

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

REF : DOT/SDT/DRA/RU/299/2022

Annaba le, 12/12/2022

**A MONSIEUR
BELKHIRI MOSTEFA
Cité Ain Kerma El Taref**

OBJET : Mise en demeure N°01

Projet : Travaux de canalisation pour modernisation CDN_ Cité 502 Logts El Hadjar

Monsieur,

Dans le cadre de la réalisation du projet mentionnés en objet qui vous a été confié par bon de commande N° 220644 du 25/09/2022 et ODS N°296/2022 du 19/09/2022, qui prévoyait une livraison des travaux au plus tard le 02/12/2022. Désormais et après visite sur chantier nous constatons que les travaux ne sont pas encore achevés.

A cet effet, je vous mets en demeure par la présente, d'exécuter les travaux convenus, et ce sous huitaine à compter de la réception de la présente lettre.

Je vous prie d'agrée, monsieur mes salutations



Directrice Opérationnelle
des Télécommunications - Annaba

Signé: TAL. B Amel née BOUMAHRA